



Organisation pour la sécurité et la coopération en Europe
Conseil permanent

PC.DEC/730
22 juin 2006

FRANÇAIS
Original : ANGLAIS

614ème séance plénière

PC Journal No 614, point 7 de l'ordre du jour

DECISION No 730
REUNION DE 2006 SUR LA MISE EN ŒUVRE
DES ENGAGEMENTS CONCERNANT LA DIMENSION HUMAINE

Varsovie, 2 – 13 octobre 2006

Lundi 2 octobre

10 heures – 13 heures	Séance plénière d'ouverture
13 heures – 15 heures	Pause
15 heures – 18 heures	Séance de travail 1 : Libertés fondamentales I, notamment : <ul style="list-style-type: none">– Allocution du Représentant de l'OSCE pour la liberté des médias ;– Liberté d'expression, médias et information libres, notamment suivi de la Réunion supplémentaire sur la dimension humaine tenue les 13 et 14 juillet 2006 et consacrée à la liberté des médias : protection des journalistes et accès à l'information.

Mardi 3 octobre

10 heures – 13 heures	Séance de travail 2 : (thème spécialement choisi) : Examen des facteurs contribuant au cycle de la traite des personnes
13 heures – 15 heures	Pause
15 heures – 18 heures	Séance de travail 3 : Examen des facteurs contribuant au cycle de la traite des personnes (suite)

Mercredi 4 octobre

- 10 heures – 13 heures Séance de travail 4 : Tolérance et non-discrimination I, notamment :
- Egalité des chances pour les femmes et les hommes ;
 - Mise en œuvre du Plan d'action de l'OSCE pour la promotion de l'égalité entre les sexes ;
 - Rôle des femmes dans la prévention des conflits et la gestion des crises ;
 - Prévention de la violence à l'égard des femmes.
- 13 heures – 15 heures Pause
- 15 heures – 18 heures Séance de travail 5 : Questions humanitaires et autres engagements, notamment :
- Travailleurs migrants et intégration des migrants en situation régulière ;
 - Réfugiés et personnes déplacées ;
 - Traitement réservé aux citoyens d'autres Etats participants.

Jeudi 5 octobre

- 10 heures – 13 heures Séance de travail 6 (thème spécialement choisi) : Accès à la justice
- 13 heures – 15 heures Pause
- 15 heures – 18 heures Séance de travail 7 : Accès à la justice (suite)

Vendredi 6 octobre

- 10 heures – 13 heures Séance de travail 8 : Etat de droit I, notamment :
- Echange de vues sur la question de l'abolition de la peine capitale ;
 - Prévention de la torture ;
 - Droit international humanitaire ;
 - Protection des droits de l'homme et lutte contre le terrorisme.
- 13 heures – 15 heures Pause
- 15 heures – 18 heures Séance de travail 9 : Etat de droit II, notamment :
- Suivi du Séminaire sur la dimension humaine tenu du 10 au 12 mai 2006 et consacré au respect de l'état de

- droit et des procédures régulières dans les systèmes de justice pénale ;
- Indépendance de l'appareil judiciaire ;
- Droit à un procès équitable, y compris suivi de la Réunion supplémentaire sur la dimension humaine tenue les 3 et 4 novembre 2005 et consacrée au rôle des avocats de la défense pour garantir un procès équitable ;
- Transparence législative.

Lundi 9 octobre

10 heures – 13 heures Séance de travail 10 : Institutions démocratiques, notamment :

- Elections démocratiques ;
- Démocratie aux niveaux national, régional et local ;
- Citoyenneté et droits politiques.

13 heures – 15 heures Pause

15 heures – 18 heures Séance de travail 11 : Débat sur les activités menées dans le cadre de la dimension humaine (avec un accent particulier sur les activités de projet), notamment :

- Activités du BIDDH et d'autres institutions de l'OSCE, notamment suivi de la mise en œuvre des engagements concernant la dimension humaine et moyens de les renforcer et de les promouvoir.

Mardi 10 octobre

10 heures – 13 heures Séance de travail 12 : Libertés fondamentales II, notamment :

- Liberté de circulation ;
- Liberté de réunion et d'association, notamment suivi de la Réunion supplémentaire sur la dimension humaine tenue les 30 et 31 mars 2006 et consacrée aux défenseurs des droits de l'homme et aux institutions nationales des droits de l'homme : aspects législatifs, étatiques et non-étatiques ;
- Institutions du médiateur et institutions nationales des droits de l'homme ;

13 heures – 15 heures Pause

15 heures – 18 heures Séance de travail 13 : Libertés fondamentales II (suite), notamment :

- Liberté de pensée, de conscience, de confession ou de conviction.

Mercredi 11 octobre

- 10 heures – 13 heures Séance de travail 14 : Tolérance et non-discrimination II, notamment :
- Allocution du Haut Commissaire de l'OSCE pour les minorités nationales ;
 - Minorités nationales ;
 - Prévention du nationalisme agressif, du chauvinisme et de la purification ethnique.
- 13 heures – 15 heures Pause
- 15 heures – 18 heures Séance de travail 15 : Tolérance et non-discrimination II (suite), notamment :
- Roms/Sintis ; mise en œuvre du Plan d'action de l'OSCE sur les questions concernant les Roms et les Sintis.

Jeudi 12 octobre

- 10 heures – 13 heures Séance de travail 16 (thème spécialement choisi) : Promotion de la tolérance, de la non-discrimination et du respect et de la compréhension réciproques : mise en œuvre des engagements de l'OSCE
- 13 heures – 15 heures Pause
- 15 heures – 18 heures Séance de travail 17 : Promotion de la tolérance, de la non-discrimination et du respect et de la compréhension réciproques : mise en oeuvre des engagements de l'OSCE (suite)

Vendredi 13 octobre

- 10 heures – 13 heures Séance plénière élargie de clôture (avec la participation des directeurs des droits de l'homme, des ambassadeurs auprès de l'OSCE et des chefs des institutions de l'OSCE)
- Questions diverses ;
 - Clôture.